

## **Activités de la Rosa Luxemburg Stiftung sur la Migration**

### **1. Atelier de concertation et d'échanges multi-acteurs entre les institutions publiques et les OSC sur la gouvernance de la migration au Sénégal**

« Le REMIDEV prône la mise en place d'une stratégie nationale au Sénégal. La question de la migration irrégulière a été au cœur d'une session de concertations et d'échanges multi-acteurs. Cette rencontre a regroupé les institutions publiques et les organisations de la société civile sur la gouvernance de la migration au Sénégal. Elle s'est tenue du 8 au 9 juin 2022. Sous l'initiative du Réseau Migration Développement (REMIDEV), les acteurs agissant dans le secteur ont abordé plusieurs aspects de la migration sous toutes ses formes. L'objectif de cette rencontre était de promouvoir un dialogue constructif entre acteurs pour une meilleure gouvernance de la migration au Sénégal. Ainsi, des recommandations vont être édictées et adressées aux autorités compétentes de ce pays. L'enjeu, c'est de faire en sorte que des actions soient prises afin de pérenniser non seulement le plan d'échanges mais également de faire un appel pour l'élaboration d'une stratégie nationale. Celle-ci est une demande très forte, a soutenu, le membre du comité interministériel pour la lutte contre la migration irrégulière.

Pour la coordonnatrice du REMIDEV, Mme Gaye Aby Sarr, ces échanges constituent une suite logique d'un plaidoyer qui a été longtemps mené par les acteurs. Ce plaidoyer a été mené sur la base d'un document technique élaboré en 2018 mais jusqu'ici n'a pas été adopté. Il s'agira dans ce nouveau document, d'établir des options stratégiques qui vont montrer les orientations en fonction de ce que l'Etat du Sénégal en tout cas s'est engagé au niveau africain, à l'échelle de la sous-région mais aussi au niveau international. »

« Il faut l'appliquer, mettre en œuvre cette politique et je pense que dans tous les documents, la question des données est épineuse surtout en Afrique », a plaidé Madame Gaye.

### **2. Synthèse « Mercredi de l'IDHP (l'Institut des Droits de l'Homme et de la Paix) » le 07 Juin 2022 à Saint Louis, Université Gaston Berger**

L'actualité du moment interpelle les questions migratoires ; en effet, le monde bruit de la multiplication des situations entraînant le déplacement, volontaire ou forcé, de plus en plus de personnes. C'est le prétexte que l'Institut des droits de l'homme et de la paix (I.D.H.P), en partenariat avec la fondation Rosa Luxemburg et en collaboration avec le master Droits des personnes vivant avec un handicap de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis a choisi pour organiser un mercredi de l'IDHP autour de la thématique : « Le statut des migrants : apatrides, réfugiés, personnes déplacées », animé par le Professeur Mbissane



Ngom, Professeur titulaire des universités, avec la modération du Docteur Abdoulaye David SOW.

En s'attachant aux définitions données dans les différentes conventions internationales traitant des questions migratoires, il est possible de distinguer les statuts liés au franchissement d'une frontière et celui qui envisage un déplacement à l'intérieur d'un même État. Dans la première catégorie, on retrouve l'apatride et le réfugié. Le second groupe est celui des personnes déplacées.

La migration est généralement conçue comme un projet spécifique, lié à un objectif de vie ou à une meilleure qualité de vie pour le migrant et sa famille dans son pays d'origine ou à l'étranger. Lorsque cette migration est interrompue et que des décisions de retour doivent être prises avant que les objectifs ne soient atteints, les possibilités de réintégration sont affectées. Tout comme le départ, le retour est aussi le résultat d'un processus décisionnel complexe impliquant un large éventail de facteurs.

### 3. Migration et démocratie, le regard certains migrants-es de retour !

A travers un reportage, la RLS donne aux migrants de retour, ou des organisations qui œuvrent pour une bonne réintégration des migrants de retour, l'occasion de prononcer sur : la relation entre la migration et la démocratie au Sénégal, les fonds destinés à soutenir la réintégration des migrants de retour...

### 4. Village migrants à Hann-Yarakh, édition 2022

Dans le cadre de son partenariat avec la Fondation Rosa Luxembourg Stiftung, l'Association Migration Développement a organisé le 25 juin 2022 une rencontre intitulée VILLAGE MIGRANT au centre des Migrants de Hann Yarakh.

Cette activité avait pour objectif de poser le débat sur la situation des réfugiés, des demandeurs d'Asile et des déplacés résidant au Sénégal.

LE VILLAGE MIGRANT a vu la participation de tous les pays membres de la CEDEAO (Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest) et des ressortissants issus des autres pays de l'Afrique comme le Centre Afrique et le Congo ainsi que des associations locales et des migrants de retour sénégalais.

La rencontre avait pour objectif d'offrir à ces personnes vulnérables un espace d'échanges et de cohésion pour pouvoir formuler des revendications pour faire face aux difficultés auxquelles elles font face depuis leur arrivée au Sénégal. Mais aussi de créer un réseau pour donner plus d'écho à leurs revendications.

## **5. Analyse critique du document de politique nationale de migration du Sénégal**

Le Sénégal à travers son document de politique migratoire s'est engagé dans l'optique d'une gestion efficace de la migration. Toutefois, à analyser de près le document, on se rend compte que l'improvisation semble prendre le dessus sur la gestion efficiente de la question migratoire en raison de l'absence de ligne cohérente. En outre, le document reprend les grandes lignes de la politique migratoire de l'Union européenne et ne reflète pas les réalités migratoires sénégalaises. Il s'agit en quelque sorte d'une internalisation de la politique européenne de la migration. Sous ce rapport, nous tenterons d'analyser quelques insuffisances qui paraissent essentielles dans le document de politique migratoire du Sénégal et qui sont susceptibles de compromettre sa mise en œuvre. La présente étude fait suite à l'état des lieux du document de la politique nationale de migration du Sénégal qui a fait une adoption technique en 2018. Elle constitue une contribution critique sur le document de politique migratoire du Sénégal relativement aux orientations stratégiques déclinées, à la marginalisation des questions de développement économique, de droit de l'homme, de l'immigration de travail au Sénégal.

Fatou Faye (RLS Dakar)